

Gestion des déchets

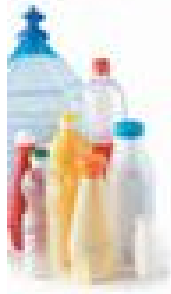
Retrouver dans cette rubrique tout ce qui concerne la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif, la collecte du verre et des textiles, les déchèteries, donneries, ainsi que les rapports annuels de la Métropole sur les déchets...

Collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères est gérée par la Métropole de Lyon. Elle assure aussi une collecte sélective (bac vert) une fois par semaine.

les déchets recyclables

[en vrac **dans le bac vert**]

verres et plastiques	papiers	cartons	métaux
 3 BALLETTES			

Tout le monde rêve d'une seconde chance, vos déchets aussi.
www.grandlyon.com

Trier ses déchets

Pour pouvoir être recyclés, les produits ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères : ils se saliraient mutuellement et les matériaux...



Les déchèteries

Les déchèteries de la Métropole de Lyon sont à votre disposition pour vos objets encombrants, déchets verts et certains déchets spéciaux.



Rapport annuel sur les déchets

La Métropole de Lyon publie chaque année un rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.



Collecte à domicile des encombrants

Depuis le 29 septembre, La Métropole de Lyon collecte gratuitement, au domicile des Grands Lyonnais, les encombrants.



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser